

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE

N. AUBIN, Éditeur,
W. H. ROWEN, Imprimeur.

PROPRIÉTAIRES.

No. 2, Rue Grant, St. Roch.
No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

CONDITIONS

Ce Journal se publie chaque LUNDI au No. 2, Rue Grant St. Roch, près de la Rue St. Valier. Le prix en est de quatre sous par exemplaire. — On peut avoir le Journal à domicile moyennant un abonnement de quinze sous par mois payable d'avance. Pour le recevoir à la campagne il faut payer au moins quatre mois d'avance.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux. Toutes communications seront reçues, franchises de port au Bureau ou chez les Agents en Ville.



DEPOTS

On trouve le *Fantasque* au Bureau du Journal, chez M. E. INGRAM, marché de la Haute-Ville, et chez M. ANT. MATTE Basse-Ville.

AGENTS.

Montreal — chez M. J. DAVU-LEAY, Rue Notre-Dame, et on rec. it des souscriptions chez M. LÉNAGE BOUCHER, Rue Ste. Thérèse.

Trois Rivières — chez J. B. LAJOIE, marchand.
Les personnes qui désireraient se charger de l'agence du *Fantasque* dans les campagnes, sont priées de nous le faire savoir.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 2.

Quebec, 1 Juin, 1840.

No. 24.

NIELANGES.

CURIOSITES PARISIENNES. — L'HOMME QUI NE DINE PAS.

De tout temps Paris a été une ruche de frelons. Il n'est pas besoin de recourir à nos vieilles annales pour prouver ce fait; on peut la-dessus s'en rapporter pleinement à l'affirmation de M. J.-F. Vicorg. Dans un livre fort intéressant qu'il publia sur la matière, le *Dictionnaire raisonné du langage argotique*, orné du portrait de l'auteur, l'illustre concurrent électoral de M. Emile Girardin assure que la grande-Babylone ne compte pas moins de 25,000 individus qui se lèvent le matin sans savoir comment ils dîneront le soir. Et pourtant, dans ce nombre, il en est peu qui ne dînent pas.

Outre ceux qui, par intervalles, éprouvent des malheurs en cours d'as-sises, comme le jeune Cleemann (qui dine parfaitement tous les jours), on comprend, dans cette famille de truands, tous les industriels parasites qui vivent des miettes de notre civilisation moderne. Ces tribus fourmillent à l'infini, au point qu'on ne saurait faire un pas dans la rue sans coudoyer un problème social.

Ici, c'est un Arabe du désert, Oriental faux teint, né dans la rue du Grand Hurleur, et qui vend des dattes d'Afrique tout aussi authentiques que le vendeur. A ce commerce, cet homme-là trouve de quoi dîner plutôt deux fois qu'une.

Là, sous les piliers des halles, vous rencontrez un Montalivet de bas étage qui propage, à raison de quinze sous pièce, tous les lapins de goutières dont il a dépeuplé son quartier. Non-seulement cet homme-là dîne, mais encore il fait dîner les autres.

A deux pas, on voit un Jacques Lefebvre de dix ans qui débite trois paires de bretelles éclairées par huit chandelles. Plus loin, une voix glapissante amène les passants autour d'une pyramide de savons roses de Windsor. L'éloquente bouche du négociant préconise l'incomparable qualité de ses marchandises, tandis que ses mains attestent qu'il ne s'en est jamais servi. Nimporte, tous ces gens-là dînent.

Sans plus de préambule, passons tout d'un coup à l'homme qui ne dîne pas.

Baucoup de gens plaignent l'homme qui ne dîne pas : il faut bien croire que cela les amuse. Quant à lui, il bénit sans cesse le ciel de sa position. Et, en effet, l'homme qui dîne habituellement peut craindre d'être exposé à manquer de dîner un jour, tandis que l'homme qui ne dîne pas est débarrassé de cette appréhension. Il a au contraire pour lui l'espoir de trouver un jour ou l'autre à dîner.

Selon les lois de l'hygiène primitive, l'homme qui ne dîne pas doit compter sur une longévité certaine ; chaque fois que les grands journaux signalent un centenaire à l'opinion publique de leurs abonnés, soyez sûr qu'il s'agit d'un homme qui ne dîne pas. Bien d'autres avantages ressortent de sa position. Par exemple, son ventre ne s'étendra jamais en large tambour comme celui de Falstaff : jamais non plus il n'aura à redouter le désagrément de joues trop pendantes. D'ailleurs, observateur rigoureux de la loi d'abstinence donnée au monde tour à tour par Moïse, Lycurgue, Confucius, Jésus-Christ, Mahomet et le baron Charles Dupin, il brave les nausées, borborygmes, le hoquet, et se rit de la pléthore, ce coup de tonnerre des ventrus.

Flâneur à la façon de Panurge, paresseux avec délices comme Figaro, distrait comme Sancho Pança, insoucieux comme Pierre Grimoire, l'homme qui ne dîne pas trouve une existence facile en quelque lieu de Paris qu'il marche. Toute la cité lui appartient ; il aspire la vie dans les brises du ciel, il a quatre cents fontaines pour se désaltérer. Le matin, il déjeune de musique en ouvrant l'oreille aux mélodies ambulantes de l'argée de Barbarie ; vers le milieu du jour, il goûte avec son cigare de tabac d'Alsace, et soupe le soir sur le Quai-aux-Fleurs du parfum d'un bouquet de violettes. Voilà un régime qui vaut certes tous les repas de Lucullus.

Afin de s'affranchir encore d'autres exigences sociales, l'homme qui ne dîne pas s'est senti trop d'indépendance pour loger quelque part. C'est un lazzarone complet ; il ne demeure pas, il perche. On l'a vu souvent, durant les nuits étoilées de la belle saison, faire élection de domicile au rez-de-chaussée d'un chêne des Champs-Élysées, plus fréquemment encore sur le toit d'un banc de Pierre. Dans de tels nids, ses chansons sont toujours joyeuses, ses rêves roses. Il est en excellents termes avec tout le monde : il ne connaît les propriétaires que de réputation.

Qu'on ne pense pas qu'il manque de refuge en cas de besoin. Aux jours où les cieux de Latèce, si inclémens en toute saison, font rouler au dessus de sa tête toute une phalange de nuages gris, l'homme qui ne dîne pas trouve toujours sur son chemin un toit somptueux pour le recevoir. Portiques, vestibules de théâtres,

passages, musées, bibliothèques, il a l'usufruit de tout cela. On ne peut pas le mettre à la porte puisqu'il y est par état, en sorte qu'il se trouve réellement chez lui là où les autres ne sont rien.

Gardez-vous de croire que l'homme qui ne dine pas ne mange point. Les oiseaux et les quadrupèdes sauvages ne dinent pas, eux non plus, et pourtant ils ne se passent pas de manger. Ainsi fait l'homme qui ne dine pas; il se repait par hasard, et se trouve heureux d'être l'hôte de la Providence. Comme il ne compte sur rien, chaque morceau qu'il trouve a pour lui le charme de l'imprévu et l'attrait d'un aventure. La nourriture, qui est pour les autres un exercice régulier et par conséquent monotone, devient pour lui une sorte d'accident piquant, et pour ainsi dire un jeu avec ses chances heureuses ou néfastes. Les jeux et la loterie sont abolis pour le public, mais non pour l'homme qui ne dine pas. Tout objet nutritif est pour lui un numéro de roulette, et son estomac joue perpétuellement à la loterie. Il ne lui faut qu'un grand fonds de patience pour en jeu; avec cela il est toujours sûr de gagner, ne fût-ce qu'un trait.

Voulez-vous savoir maintenant comment finit l'homme qui ne dine pas? Un jour, une âme charitable le rencontre et s'apitoie sur cette grande infortune: "Ne pas dîner!" Dans un élan de bienfaisance mal entendue, l'âme charitable met un couvert à une table quelconque pour l'homme qui ne dine pas. Alors, au lieu de manger ça et là dans le temps et dans l'espace selon son habitude, l'homme qui ne dine pas dine huit jours de suite et il meurt d'ingestion.

LE FANTASQUE,

QUÉBEC, 1^{ER} JUIN, 1840.

BOITE DE PANDORE.

Mr. l'Éditeur,

Je goûte toujours du plaisir à lire votre intéressante feuille, car vous avez toujours quelque drôlerie à nous conter, et si les choses vont du train que vous avez commencé, je suis bien persuadé que vous finirez par nous prouver aussi clair que deux et deux font quatre, que notre charmant petit Poulet, n'est effectivement autre chose qu'un dindon.

Mais! vous ne nous dites rien d'un grand escogriffe envoyé, à ce que nous ayons cru pouvoir comprendre, par ce pauvre POULET, récemment envoyé, lui-même, ou peut-être, que sais-je moi! échappé du poulailler de Downing-Street, et qui ne voudrait point passer pour le seul dindon de cette pièce comico-farceco-diplomatico-embéante, du cabinet qui l'a revêtu de son plumage. Revenons à notre personnage et surtout, *risu teneatis, amici*. — Bon.

Ce fidèle EXÉCUTEUR des ordres de son digne maître, s'est donc diplomatiquement mis en route et promené de paroisse en paroisse, d'auberge en auberge, attaquant et interpellant tous les cafus qu'il rencontrait sur son chemin, quand il pouvait les voir; car il n'avait pas toujours la vue bonne. Que leur demandait-il, vous pensez? Comment ils se nommaient? non. S'ils allaient à l'école?

non. L'on n'avait pas fait les frais de l'expédier dans les campagnes pour s'occuper de ces fatuaises là. Mais ! me direz-vous, que demandait-il donc ? car il devait leur demander quelque chose. Oui. Il commençait par leur demander s'il y avait bien loin à la première auberge, (charité bien ordonnée commence par soi-même) ensuite il leur demandait quelle était l'opinion des habitans, en général, leur parlait de division des Districts, et d'autres balivernes aux quelles ces pauvres n'entendaient pas plus malice que s'il se fût avisé de leur parler latin.

Lorsqu'il est passé à St. André, il était couché dans sa voiture, ou celle qui portait son diplomatique cadavre. Le bruit des enfans qui sortaient alors du catéchisme de la première communion, Payant fait sortir du sommeil léthargique où l'avait plongé la chaleur du dehors et du dedans, il se réveilla, du mieux qu'il lui est possible, sur son séant, et se frottait les yeux à deux mains, arrêta le premier qu'il peut voir, et qui pourtant, se trouvait être un des derniers, les autres ayant presque tous défilé, avant qu'il eût pu se reconnaître. Il lui demande, *primo loco*, s'il y avait encore bien loin à aller chez M. P... puis, si les gens de la paroisse étaient bien ou mal affectionnés au gouvernement de Son Majesté, si cette paroisse était un bon place centrale, où l'on pourrait établir un ligne de district etc., etc., etc., etc.

Maintenant, M. l'Éditeur, ne peut-on pas juger du maître par les serviteurs, et en parcourant notre prairie politique, ne peut-on pas juger des bipèdes qui viennent y paître et s'engraisser à nos dépens. Il est évident, que l'on veut réduire notre pauvre Canada, au dernier degré d'avilissement politique, et que l'on tente tous les moyens pour en faire une seconde Pologne.

Je suis, monsieur,

avec considération,
votre etc.

J. E. N.

St. André, 22 Mai, 1840.

MONSIEUR,

Si vous jugez la présente digne d'occuper une place dans vos intéressantes colonnes, vous m'obligerez beaucoup en l'insérant. Je n'ai aucune objection à ce que mon nom soit mis en pleines lettres.

Votre humble serviteur.

JEAN EDOUARD NOEL.

Mr. l'Éditeur,

Je vous prie de donner publication au petit morceau suivant, si vous ne le jugez pas tout-à-fait indigne de votre feuille. Peut-être ne cadrera-t-il pas bien avec les jolies choses que vous dites dans votre *Fantasque* ; mais vous savez, dans un tableau tout ne doit pas être lumineux : une ombre rehausse l'éclat du coloris.

D.— Pourquoi le Christ ressuscité apparut-il d'abord aux deux Mariés préférentiellement aux Apôtres ?

R.— Parce qu'il voulait rendre public le mystère de sa résurrection ; et que des femmes, sachant les premières une nouvelle si importante, en répandraient promptement le bruit partout.

D.— Quand le ciel versa-t-il ses plus grandes libéralités sur la France ?

R.—Quand il lui fit don de cinq louis (*Saint Louis*.)

D.—Pourquoi toutes les grandeurs terrestres sont-elles incapables de remplir le cœur humain ?

R.—Parce que le cœur de l'homme est de figure triangulaire, et la terre de figure ronde.

D.—Quelle est la première chose que fait le pauvre habitant de nos campagnes, lorsqu'il va chez le riche citadin, et qu'il arrive à celui-ci de Pietrodrure dans une chambre ?

R.—C'est de lancer sur le tapis un gros crachat hideux. Pardonnons-lui ; il est grossier, mais il l'est par inadvertance et pour ainsi dire sans le savoir.

D.—Quelle est la première chose que fait un jeune officier anglais, après s'être accolé dans la rue auprès d'une jolie demoiselle ?

R.—C'est de siffler en tournant galamment le dos à la belle, et se frappant la cuisse d'une canne légère. Ne lui pardonnons pas ; il est p.....n, et l'est sciemment et intentionnellement.

D.—Que dit-on en Angleterre du Lord Seaton (*Sir John Colborne*) ?

R.—On dit qu'il est le plus fin, c'est-à-dire le moins gros, et le plus grand, c'est-à-dire le plus long de tous les Pairs du Royaume.

D.—Pourquoi le gros éditeur du *Mercury* parle-t-il en des termes si flatteurs et avec tant d'emphase de Poulett Thomson ?

R.—Parce que le digne éditeur et un épicurien qui n'aime rien tant que les poulets.

D.—Comment se fait-il que l'éditeur du *Canadian Colonist*, n'ait rien dit sur la nomination du nouveau juge de la cour des requêtes ; lui qui épie de ses quatre yeux les pas, démarches et procédés de l'administration ; qui fait passer ses moindres actes par l'alambic, et qui censure avec une si noble hardiesse tout ce qu'elle fait contre la justice, l'équité et le bon sens ?

R.—Les uns disent que le sarcastique éditeur avait préparé un article fulminant contre le nouveau juge ; mais que ce dernier a conjuré l'orage et détourné la tempête à force d'instances, de prières et de supplications ; d'autres, au contraire, soutiennent que cette nomination plait assez au sévère Caton ; mais que le censeur ayant juré guerre éternelle à l'administration, a préféré garder le silence plutôt que de la féliciter sur ce que par méprise elle aurait fait de bien. *Adhuc sub iudice lis est.*

D.—Pourquoi le gouvernement anglais qui nous a garanti dans des traités solennels la jouissance de tous nos biens, et la conservation de nos institutions, de notre langue et de nos lois, ne garde-t-il pas sa foi promise ?

R.—Parce qu'il est impossible de garder ce qu'on n'a point.

D.—Pourquoi l'éditeur du *Fantasque* transmettrait-il par sa mort tous ses biens à la couronne, s'il décédait *ab intestat* ?

R.—Parce que le digne éditeur de cette feuille est ambain (*Aubin*.)

Vous n'avez peut-être jamais songé M. l'éditeur à ces conséquences d'une mort *ab intestat* : veuillez y apporter aujourd'hui votre pensée, et les prévenir ces conséquences en testant sans délai. La couronne est déjà assez riche du bien d'autrui. Vous êtes pauvre ; quel enfant d'Apollon ne l'a pas été ; mais si vous portez des habits dont tous les mendians ne tireraient peut-être pas vanité, vous possédez en revanche un crayon, puis une plume qui font l'admiration de tous les honnêtes gens bien pensants comme le désespoir de tous ceux qui s'engrassent de la substance du peuple. Qu'ils triompheraient, les vam-

pires du Canada, s'ils pouvaient mettre un jour les mains sur ces deux objets. Otez leur pour jamais cet espoir, en consignait sur votre prochain *Fantasque* vos dernières volontés. Ou je me trompe beaucoup ou l'avis n'est pas insensé. Daignez le suivre, si vous le jugez sage; mais de grâce, léguez en récompense votre plume à.....

Votre très humble serviteur

CHARLES

[Nous accédons avec beaucoup de joie à la demande de notre correspondant; car ce sera pour nous en mourant une bien douce consolation de savoir que nous abandonnons nos biens au pauvre !]

Nous plaçons devant nos lecteurs une petite lettre qui nous tomba dernièrement par hasard entre les mains. Nous en retranchons l'adresse et la signature, nous bornant à dire que cette dernière était accompagnée des mots : *Notaire Public*, ce qui rehausse naturellement l'intérêt de sa lecture. Un tel document (et il en existe de plus encore) devront donner à penser à ceux qui admettent aux professions élevées. Ils devraient au moins exiger que les candidats suivissent leurs cours de belles, au lieu de professer les vilaines lettres comme l'auteur de la demande en mariage suivante :

» MA CHER DEMOISELLE,

« En deux mois j'ose me flatter de vous persuader d'un cœur fidèle et sincère sur la demande de vous de m'indiquer votre main chérie à laquelle j'aspire au limon (s'est à dire en mariage) la présente vous paraîtra ridicule vu que je part d'après de vous, mais je vous donnez des cause fondées pour raison sur la manière donc je m'adresse à vous.

« Immédiatement accordez moi une réponse de votre main pour me convaincre sincère et courte comme moi

Je suis et serai celui qui ne cessera de vous considérer.

***** N. P.

LE CONSEIL SPECIAL.

EN VOULANT METTRE AUX CACHOTS

TOUS CEUX QUI NE SUIVONT PAS SON ORDONNANCE DES CAHOTS

Va nous plonger dans le chaos !!

Le merveilleux conseil spécial dans sa bouleversante ardeur a passé, comme on devait s'y attendre, une ordonnance des plus stupides. Il veut que les grands chemins ne soient parcourus en hiver que par ceux qui feront construire leurs traîneaux sur un plan que ce charbon de conseil décrit d'une manière assez obscure pour n'être pas plus intelligible que le reste des œuvres confectionnées par cette machine à sottises lois. Il n'y aura bientôt plus à se reconnaître dans les routes de la reine, que les voitures construites sur le système ordinaires pourront traverser et parcourir sur une espace de six arpents, mais pas davantage. Or quand on verra sur le chemin royal une voiture non-conseil-fashion il faudra bien examiner si elle y court l'espace de six arpents. Si la distance parcourue excédait par malheur de six pouces la longueur de six arpents, cela pourrait endommager le précieux chemin, alors vous ferez bien de courir sus au délinquant, qui sera condamné à dix chelins d'amende dont vous aurez la moitié, ou bien à huit jours de cachot dont vous pourriez bien aussi avoir la moitié, comme de juste selon la loi. Qu'on admette un instant avec le conseil que les anciennes voitures endommagent les chemins, elles le feront aussi bien sur six arpents que sur cent mille arpents; or si je défonce ou crée des cahots sur six arpents, que mon voisin le fasse sur six autres arpents, le voisin de mon

voisin *idem*, les chemins royaux seront bientôt aussi et probablement plus cahoteux que ci-devant ; cela par ordonnance spéciale.

Mais au milieu de ce brouhaha de cahots les conseillers ne se sont pas endormis ; ils ont prévu, les gaillards, à ne point se faire écraser. Attention mes lecteurs ! leur loi porte que toute les fois que vous rencontrerez un cheval ou *autre bête* il vous est enjoint de vous mettre de côté à la droite du chemin sous peine d'amende. Or quand vous rencontrerez un conseiller spécial vous serez bien de ne pas perdre la carte et de vous précipiter immédiatement hors de la route, à vos risques et périls ! Il me semble qu'il n'était pas besoin de cet article de la loi pour cela.

On dit que les habitants vont ouvrir à côté de la route royale, une route où ils pourront voyager selon leur bon plaisir. Cette idée-là est fort sage ; mais comme il se pourrait que leur chemin soit meilleur que celui du roi, ils feraient bien, en est avis, d'y empêcher la circulation des voitures sur le nouveau plan ; car elles défonceraient peut-être les routes plébéiennes. Ce serait le meilleur moyen d'enfoncer le conseil spécial, ses chemins et sa loi. Bon Dieu garantissez-nous du chaos des cahots ! Bienheureux sont ceux qui ne savent pas ce que c'est qu'un conseil spécial, c'est le bonheur que je vous souhaite, aussi longtemps que faire se pourra. Vraiment on devrait me faire le plaisir d'assommer le conseil..... pour lui apprendre à vivre.

UNE ADRESSE QUI NE MANQUE PAS D'ADRESSE.

Il paraîtrait qu'il se forme contre nous une croisade générale de toutes les *Gazettes de quartier* de la ville et des faubourgs ; chacune d'elles persiste à se voir exhibée en son particulier devant le public ; mais si ces dames et demoiselles sont aussi divisées sur l'application de notre article, elles se réunissent toutes pour nous honnir, et pour nous promettre toutes les vengeances qui pourront se trouver sous leur bonnet et sur le bout de leurs langues. Elles ont déjà tenu plusieurs assemblées dans lesquelles des adresses plus ou moins menaçantes et fulminantes furent discutées, mais comme tout le monde parlait à la fois l'on n'a point encore arrêté celle qui devrait nous être présentée. Voici celle qui fut rédigée par la secrétaire de la compagnie, il est probable que c'est elle qui réunira le plus de suffrages :

M'sieur l'aincurveur du Fantasque,

C'est-y vrai que c'est vous qu'est l'auteur que depuis quelques jours des tas de pas grand chose s'en vissent comme ça nous invectiver sans cesse de la sobriquette de gazette du quarquier que c'en est une abomination ? C'est-y vrai qu'on dit qu'ous avais dit dans votre papier de manerie que j'avons dit du mal de notre voisine et que j'avons fait casser son mariage avant qu'y fusse été faite. Ça c'est faux sur notre vieux honneur à toutes les sousignaires. J'avons seulement ben que trop ben parlé de tout le monde et Jean prend z'à témoin tous les saints du paradis et de l'enfairo que j'avons fait que répétaire ce qui m'avait z'éte répété et affirmé. Queu chienne de démanjaison vous a pussé dans l'z'argots m'sieur l'aincurveur de fantasque pour mettre comme ça que j'étions toutes des gazettes du quarquier ; je prend la libairté de vous réciproquair l'aincurve et de vous dire : gazette du quarquier vous m'aime ! C'est vous qu'i faire cassaire les mariages et ponticuliairement le mien pisque j'avions déjà mon preumier ban de presque publié quand mon gueux de prétendu s'est mis à lire votre infecquetion de papiaï qui lui a dit que j'étais t'une gazette et que j'allais bien vite lanpoissonaire de chagrin ; c'te lavette d'homme n'eu peure et lo y'la qui ne veut plu me prendre ni que je le prainne ; désaulation de la désaulation c'est vous qu'allais payaire les nocés cassées je vous an done mon bon billette.

C'est-y encore vrai m'sieur laid diteur qu'ous avais l'opiné qu'y fallait point balhaire ni nettoyaire ni lavaire nos devant ni nos trottoir. Ça serai ben encore

du propre si fallait z'attendre que le gouvaineman vînsse nous rappropraire ! Y n'a pas trope de ballette ni de pluma ni de torchons ni de sots dos pour son besoin.

C'est y encore vrai mon hô m'sieur d'étoupes que vous hussiez crié à perte de vûe contre les tabaquaire et ceuse qui prise ? Ça serait bien encore sucritiant si fallait se priver de la jouissance de satisfaire au passions d'un povre nez pour l'amour de votre bo nez ; croyez pas ça, mon alose.

C'est y encore vrai mon hô diude qu'ous ne voulajs pas qu'on buvisse du tai for ? Eh bèn v'la qui serai for ! Fodra donc boire de lau fraite, s'êtrangler, attrappaire la pipi pour plaire a cet' horse botte de fantax. Ne vou fourrai pas c'tinno-sante idée là dans le sairvo, ça ne passera pa.

C'est y encore vrai mon saint finé qu'ous prétendais que je sommes toutes viaille z'et laides, et que plus j'étions vieilles et plus nos langues marchiont comme dz'inventions ? Pas plus laid ni pas plus vieux que vous, mon vie ux. Apprennis que je ne fais que passaire la quarantaine et que j'avons encore toutes mes dents à l'équéseption de cetelles là de devant que je n'avons perdues que par malheure et mon cavalair que vous m'avais conté me trouvai z'encore assais avenante pour mepousaire devant le sein de la sainte église sans vos insairnal caloménie. Quand j'i païse l'alarme man vient z'aux yeux et y me prend d'z'envie de vous arracher les votes. Cré quatre z'yeux ! Pour ce qui est de nos langues, faut tâchaire de moringéner la votre sans quoi l'on pourrait bien, un de ces quatre m'ins brider un petit brin votre bêque d'argent.

Onsqe vous avais pris si vous plait que j'allons à l'eglise pour espionnaire le sermon et faire des illusions sure le prochain. Faut que vous ussiez rêvé ces balivernes en songe. Apprenais mon ponlette que je vas régulièrement z'au sairvisse divin comme une bonne créquienne pour sover mon ame comme de juste, mais j'ai jamais mal pensé du sermon pisque j'ai la bonne abitude de dormir tou le tan.

Aprais avoïre ainsi espasé la fossété de vos insertions, je venons vous priere de dire que tout ce que vous avais dit qu'on vous a dit que j'avions dit est so si non je vous avarti que si vous continuais à noircire notre caractetaire vous naites pas blanc, et nous nous proposons de vous donner une certaine chaise sôvage qui ne sapellera pas revenais.

Pour la samblée des honnaites bonnes

âmes qu'ont a se plindre du Fantasque,

(Signé)

JAUQUELINE LOELOGUETTE

SECRET TAIRE pour lamponner.

LES FRÈRES RAVEL.

Dans notre dernier numéro nous recommandions aux curieux de se porter en masse au théâtre de messieurs Ravel : dans celui-ci nous les priions de se modérer un peu, car nous faillimes devenir la victime de notre recommandation ; la foule était si dense que nous pensâmes en être suffoqué. Néanmoins les récréations ont été si rares à Québec depuis quelques années que le public s'empressera sans doute d'encourager de plus en plus des jeunes gens qui méritent sa faveur sous tant de rapports. Nous prendrons cette occasion de prévenir les personnes de la campagne qui désireraient jouir du spectacle des messieurs Ravel, qu'elles devront s'empresser d'accourir, car leur séjour dans notre ville sera fort limité vu que leurs engagements les appelleront très-prochainement ailleurs. — Ils jouent ce soir — Voir les affiches.